

Présentation de l'EPPC et des en classements

L'Établissement primaire de Payerne-Corcelles et environs (environ 1130 élèves) est constitué de deux pôles géographiques distincts :

- **Les villages** avec 2 collèges : Corcelles (1 à 6P) et Grandcour (1 à 4P)
- **Payerne Nord** avec 5 collèges : Derrière la Tour (1 à 8P), Rammes (7-8P), Passerelle (1 à 4P), Château (1 à 4P) et Ancien Hôpital (5 à 6P).

Les élèves sont répartis dans ces **deux pôles** en fonction de leur lieu d'habitation et des degrés scolaires prévus dans ces bâtiments. Cette organisation implique que les enfants d'une même fratrie ne fréquentent pas systématiquement tous le même collège / bâtiment. Ces derniers ne sont distants les uns des autres que de 600 mètres au maximum.

Les groupes classes sont composés en principe pour deux ans, et toujours en étroite collaboration avec les enseignants de l'année en cours. Ceux-ci connaissent le niveau scolaire de leurs élèves, leurs besoins pédagogiques et individuels, leurs affinités et les dynamiques de groupe. Nous veillons ainsi à l'équilibre des classes et au respect des effectifs dont les nombres nous sont dictés par les lois scolaires.

Afin de ne pas créer d'inégalités de traitement entre les familles, ni de privilégier certains enfants au détriment d'autres, nous n'adaptons pas la composition d'une classe dans le but de répondre favorablement à des demandes de parents.

Nous ne prenons par conséquent pas en considération des demandes pour un collège spécifique / pour une fratrie dans un même collège (car les fratries de 1 à 4P sont en principe d'office dans un même bâtiment) / pour un regroupement dans un même collège ou une même classe (par exemple enfants accueillis chez une même personne de garde, ou habitant un même quartier) / pour un choix de camarades ou d'enseignants précis. **Merci de ne pas nous écrire pour de tels souhaits ou demandes.**

Seule la demande spécifique suivante est traitée :

En classement des **jumeaux** (dans une même classe ou séparés). Cette requête est, elle, accordée pour une durée de deux ans, soit un demi-cycle complet. Un nouveau courrier doit ensuite parvenir pour le demi-cycle suivant (délai au 1^{er} mars). Sans précision de votre part, nous en classons les jumeaux de 1-2P ensemble, puis ensemble ou séparément selon les remarques des enseignants qui suivent ces élèves.

